

Section Sportive Judo du Collège Professeur Dargent



Inscrit au sein des structures du Parcours d'Excellence Sportive de la Fédération Française de Judo, la Section Sportive Judo Départementale du Collège DARGENT a pour objectif de permettre, aux jeunes collégiens des classes de 6ème à 3ème, la poursuite de leur passion du Judo autour **d'un double projet** :

- Formation Scolaire
- Formation sportive

Situé en aval des Pôle Espoirs et Pôle France, la Section Sportive Judo est un indispensable pour l'accès aux structures fédérales de Haut Niveau supérieures.

La compétition n'est pas le point essentiel, une formation générale sur le Judo sera apportée aux jeunes.

Vous retrouverez toutes les informations à l'intérieur de ce document.

Formation Sportive

- Entraînements dans la semaine accès aux stages et tournois de préparations ...
- Accent mis prioritairement sur le travail technique ◦Approche tactique de la pratique.
- Approche Préparation physique intégrée.
- Formation générale au judo (règles d'arbitrage, étude des Katas,)
- Benjamins 2, Minimes et Cadets 1

ENTRAI NEMENTS			
JOUR	HORAIRE	THEME	INTERVENANTS
Mardi	16H – 17H30	Technique Randori	MULLER Jérôme
Jeudi	16H– 17H30	Technique Randori	MULLER Jérôme

Encadrement Technique:

Alain VALETTE – Président Comité du Rhône Métropole Lyon Judo - Responsable Administratif

Jerome MULLER – Professeur EPS – BEES 1° - Entraînement, suivi scolaire et sportif

Lieu d'Entraînement :

Dojo de la Maison du Judo – 12 Rue St Théodore – 69003 Lyon



Accès Transport :

Trajets entre le Collège et la Salle de Judo. S'effectuant à pied, car distant d'environ 5min



ENVIRONNEMENT MEDICAL



Examens Médicaux obligatoires

- Certificat Médical Obligatoire à l'entrée en Section Sportive Judo à faire par un Médecin du Sport ou le Questionnaire de Santé



FORMATION SCOLAIRE



Le Collège DARGENT:

5 Rue Jeanne KOEHLER

04 78 54 09 26

Principal du Collège : Monsieur Samuel Roche.

Professeur d'EPS coordonnateur : Mr MULLER Jérôme

muller.jerome21@gmail.com

- o Cycle à partir de la 6ème
- o Possibilité de rentrer à partir de n'importe quel niveau de classe
- o les sportifs de chaque niveau sont dans la même classe
- o Entraîneurs présents aux conseils de classes
- o Compétitions UNSS obligatoire
- o Attention toutes les options ne sont pas compatibles avec l'appartenance à la Classe Sportive Judo (problème emploi du temps)

Accès :

- o Accès Métro Ligne D - Sortie Sans Soucis ou Lumière



DROITS ET DEVOIRS DU JUDOKA EN CLASSE SPORTIVE JUDO

Un Judoka admis en Classe Sportive Judo Départementale s'inscrit dans un double projet :

- o Celui d'être un Sportif de Haut Niveau, même si leurs résultats sportifs restent différents, et doit rentrer dans une culture Haut Niveau avec l'investissement et l'assiduité correspondant
- o Celui d'étudier scolairement et sérieusement. Être assidue en cours, avoir un comportement exemplaire au sein de l'Établissement Scolaire.

**Pour faire acte de candidature :**

Remplir la fiche de candidature jointe, et la retourner au secrétariat du Comité départemental du Rhône –

Métropole Lyon Judo – Maison du Judo - 12 Rue St Théodore 69003 Lyon.

Vous serez alors convoqué pour participer aux tests sportifs à l'issue desquels vous serez informé de votre acceptation ou non sur le plan sportif.

A partir de ce moment, vous pourrez mettre en place les démarches d'accès sur l'établissement scolaires

Pièces à fournir :

Passeport sportif afin d'indiquer vos résultats en compétitions

Bulletin scolaire Trimestriel en cas d'intégration en cours de cycle Collège et venant d'un autre collège.

Lettre de motivation.

Mot de votre professeur de Judo détaillant votre profil sportif.

INFORMATIONS GENERALES

Rattachement Fédérale :

Fédération Française de Judo

21 – 25 Avenue de la Porte de Châtillon 75680 Paris Cedex 14

01 40 52 16 16

www.ffjudo.com

Contacts :

◦ Comité du Rhône de Judo

12 Rue St Théodore 69003 Lyon

◦ Coordonnateurs des Sections Sportives Judo du Rhône : comite@judorhone.com

Erik DI ROLLO 06 12 71 60 54 / Stéphane RIELLO 06 66 70 96 81

◦ MULLER Jérôme – Entraîneur de la Section Sportive Judo, Suivi Scolaire muller.jerome21@gmail.com Collège

Dargent : 04 78 54 09 26

Résultats sportifs :

- La SSjudo du collège Dargent est Vice championne de France UNSS garçon en 2018.
- La SSjudo du collège Dargent est Vice championne de France UNSS Fille en 2019.
- Des podiums nationaux FFjudo en minimes et Cadets 2D
- (Djamel Lakhel , et Arwa Maddi ,3^{ème}.)

DOSSIER D'INSCRIPTION POUR UNE SECTION SPORTIVE JUDO

Dossier à envoyer par la poste au Comité du Rhône – Métropole Lyon Judo
Maison du judo - 12 rue St Théodore 69003 LYON ☎ 06 12 71 60 54 – 06 66 70 96 81

Date limite de dépôt du dossier **le 01 avril 2022 à Minuit**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

POIDS :

TAILLE :

GRADE JUDO :

NOM DU CLUB :

NOM DE L'ENSEIGNANT :

JOUR ET HORAIRES D'ENTRAINEMENT DU CLUB :

Tests
21 avril 2022
Lyon-Maison du Judo
de 8h00 à 11h00

CHOIX SCOLAIRE

(Entourer la section choisie)

Classe sportive judo du **collège Professeur Dargent à LYON 3°**

Classe sportive judo du **collège Les Chassagnes à OULLINS**

Classe demandée **pour la rentrée scolaire 2022/2023** :

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

FAIRE REMPLIR OBLIGATOIREMENT :

Je soussignéautorise mon fils / ma fille à faire acte de candidature à la Classe sportive de et à se présenter aux tests d'évaluation qui se dérouleront à la Maison du Judo de Lyon (12 – Rue Saint-Théodore 69003 Lyon) le : **Judi 21 avril 2022 de 8h00 à 11h00**

AUTORISATION DU PRESIDENT OU PROFESSEUR DE CLUB :

Je soussignéagissant en qualité de professeur / président de l'association

.....autorise mon sociétaireà faire

acte de candidature à la classe sportive de

PALMARES SPORTIF :

Notez vos **3 meilleures performances** sportives de la saison en cours et de la saison précédente (FFJDA en priorité)

Année	Cat d'âge	Cat de poids	Nom du championnat	Résultats

**Avis du Comité du Rhône -
Métropole Lyon Judo**

FAVORABLE

DEFAVORABLE

**Avis du chef d'établissement
scolaire**

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Signature et cachet du président Signature et cachet du chef d'établissement ou cadre technique
départemental

DECISION FINALE :

ACCEPTATION

REFUS